

DEMANDE AUTORISATION d'ACHAT d'un TERRAIN situé à MONTGAILLARD pour construction Ecole.

Le MAIRE donne lecture du rapport et de la lettre que lui adresse M. GRONDIN Amand, propriétaire à Montgaillard.

Saint-Denis, le 16 Décembre 1953

Mesdames,

Messieurs,

Monsieur Amand GRONDIN avait proposé à la Commune un terrain situé à Montgaillard pour le prix de 500.000 Rs et sur lequel nous devions construire une école.

Le Service des Domaines consulté l'a estimé à 125.000 Rs. Notification de la décision ayant été faite à M. GRONDIN, ce dernier m'a fait parvenir la lettre suivante :

Saint-Denis, le 16 Décembre 1953

Monsieur Amand GRONDIN - Montgaillard -
à Monsieur le MAIRE de Saint-Denis

Monsieur le Maire,

Comme suite à notre conversation verbale de ce jour, j'ai le regret de vous faire savoir que je ne puis accepter le prix de 125.000 Rs estimé par le Service des Domaines pour mon terrain situé à Montgaillard.

En conséquence, vous pouvez considérer comme nulle, l'offre que je vous ai faite.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée./.

Signé: A. GRONDIN.

Le Premier Adjt ff. de Maire,
Signé: VALLON HOARAU.

M. PARIS propose au Conseil de contacter M. MORANGE pour l'achat d'un terrain lui appartenant situé à Montgaillard et qui pourrait convenir pour la construction d'une école.

Mme AMELIN. - On pourrait également envisager un appel d'offres.

Le MAIRE. - Vos suggestions sont retenues.